

SPÉCIAL CORPS UNIQUE COMBIEN EMBARQUERONT ?

Il est temps de faire un point sur le corps unique de contrôleurs prévu au protocole et de mettre fin aux rumeurs qui circulent. Voici les faits, tels qu'ils sont écrits :

Le plan de requalification concernerait :

- les TSEEAC qui exercent sur un terrain **sur lequel le service de contrôle sera maintenu** (terrain « ICNA TWR ») ; **Ainsi, les TSEEAC qui détiennent une licence mais qui ne sont pas sur un poste de contrôle ou ceux exerçant sur un terrain dont la DSNA va se désengager perdront définitivement le privilège de leur licence.**

- les TSEEAC contrôleurs maintenant une MU qui vont être affectés sur ces terrains par mobilité ; pour être retenus, les agents devront avoir démontré les compétences et aptitudes nécessaires [...] ; **C'est très théorique, et soumis à conditions. Il n'y aura en réalité que très peu d'opportunités. Les approches déclassées verront leur BO diminuer, donc même si certains ICNA partent il n'y aura pas de poste à pourvoir, ou si peu.**

- sous réserve que ces agents aient moins de 59 ans ; **En réalité, au-delà de 42 ans, la perte de revenus à la retraite rend la possibilité inenvisageable.**

[...]

Un TSEEAC de moins de 42 ans souhaitant poursuivre l'exercice du contrôle ou candidatant sur un terrain « ICNA TWR » devrait accepter le plan de requalification. **Même si ça lui est défavorable ...**

«Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours.»

